



DELIBERATION N° 23/197 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE APPROUVANT L'ACHAT D'ŒUVRES D'ART PLASTIQUE

CHÌ APPROVA U COMPRA D'OPARA D'ARTE PLASTICU

REUNION DU 19 DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le dix neuf décembre, la Commission Permanente, convoquée le 11 décembre 2023, s'est réunie sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Valérie BOZZI à Mme Christelle COMBETTE
M. Paul-Joseph CAITUCOLI à M. Romain COLONNA
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à M. Hyacinthe VANNI
M. Xavier LACOMBE à M. Jean-Martin MONDOLONI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Jean BIANCUCCI
Mme Nadine NIVAGGIONI à Mme Véronique ARRIGHI

LA COMMISSION PERMANENTE

- VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
- VU** le Code général des collectivités territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} Partie,
- VU** la délibération n° 17/136 AC de l'Assemblée de Corse du 1^{er} juin 2017 portant sur les règles de fonctionnement des comités d'experts d'aide à la décision dans le secteur culturel et autorisant le Président du Conseil exécutif de Corse à procéder aux nominations de leurs membres,
- VU** la délibération n° 17/284 AC de l'Assemblée de Corse du 21 septembre 2017 portant approbation du nouveau cadre pour l'action culturelle et du nouveau cadre pour le patrimoine de la Collectivité territoriale de Corse,

- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- VU** la délibération n° 23/023 AC de l'Assemblée de Corse du 9 mars 2023, portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2023,
- VU** la délibération n° 23/125 AC de l'Assemblée de Corse du 26 octobre 2023 portant approbation du Budget Supplémentaire de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2023,
- VU** la délibération n° 22/001 CP de la Commission Permanente du 26 janvier 2022 portant adoption du cadre général d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente, modifiée,
- VU** l'avis favorable du comité d'experts Arts Plastiques du 31 octobre 2023 concernant l'achat des œuvres de Mme Maddalena RODRIGUEZ-ANTONIOTTI et de Mme Agnès ACCORSI,
- VU** le tableau d'échéancier modifié des crédits de paiement annexé au rapport du Président du Conseil exécutif de la Corse,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,
- APRÈS** avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

Ont voté POUR (15) : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE la proposition d'achat d'œuvre sans mise en concurrence, conformément à l'article R. 2122-3 du Code de la commande publique et **MANDATE** le Président du Conseil Exécutif de Corse pour effectuer toute procédure nécessaire à cette acquisition.

ARTICLE 2 :

DECIDE de répartir ainsi qu'il suit les crédits inscrit à la rubrique :

CULTURE- INVESTISSEMENT

ORIGINE : BP+ BS 2023

PROGRAMME : 4423

MONTANT DISPONIBLE :673 052,20 €

Madame Maddalena RODRIGUEZ-ANTONIOTTI – VERAC

Proposition d'achat d'une de ses œuvres, intitulée « C'est ça la beauté d'un port » en 2023.

Photographie 45 x 60 cm, année 2014.....**630 €**

Madame Agnès ACCORSI – AIACCIU

Proposition d'achat d'une de ses œuvres, intitulée « P Pinaster 1 » en 2023

Dessin, crayon graphite sur papier, 100 x 70 cm, année 2022.....**7 000 €**

MONTANT AFFECTE :7 630 €

DISPONIBLE A NOUVEAU : 665 422,20 €

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 19 décembre 2023

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COLLECTIVITE DE CORSE

**RAPPORT
N° 2023/360/CP**

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 19 DÉCEMBRE 2023

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**COMPRA D'OPARA D'ARTE PLASTICU
ACHAT D'ŒUVRES D'ART PLASTIQUE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Dans le cadre des objectifs préconisés dans sa délibération n° 17/284 AC de l'Assemblée de Corse en date du 21 septembre 2017, la Collectivité de Corse tient un rôle de premier plan, tant en matière d'aide à la création artistique, qu'à la diffusion des œuvres, afin de permettre au plus grand nombre de mieux appréhender et d'accéder à l'Art.

En application des dispositions du règlement des aides pour la culture adopté par l'Assemblée de Corse par délibération n° 21/060 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2021, modifié par délibération n° 22/084 CP de Commission Permanente du 29 juin 2022, de la délibération n° 23/023 AC de l'Assemblée de Corse du 9 mars 2023 portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2023 et la délibération n° 23/125 AC de l'Assemblée de Corse du 26 octobre 2023 portant approbation du Budget Supplémentaire de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2023,, le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen concerne le secteur Arts Plastiques et plus particulièrement l'achat d'œuvres.

L'achat d'œuvres participe de cette politique en faveur de la création insulaire. La Collectivité de Corse s'est attachée à développer, depuis 1998, cette partie de son action culturelle, notamment dans le domaine des Arts Plastiques. Elle a ainsi composé une collection importante constituée d'une soixantaine d'œuvres (sculptures, peintures et objets d'art) issues de la création insulaire. Cette collection a vocation à s'étoffer d'année en année.

Les acquisitions d'œuvres d'art font l'objet de marché sans mise en concurrence, conformément à l'article R .2122-3 du Code de la commande publique.

Les propositions d'achat d'œuvres sont soumises à l'examen et avis d'un comité technique ; conformément aux dispositions de la délibération n° 17/136 AC de l'Assemblée de Corse du 1^{er} juin 2017 portant sur les règles de fonctionnement des comités d'experts d'aides à la décision dans le secteur culturel et autorisant le Président du Conseil exécutif de Corse à procéder aux nominations de leurs membres.

Les deux propositions d'achat ont reçu un avis favorable lors du Comité technique 2023 du 31 octobre 2023, qui s'est tenu dans les locaux de la direction de la Culture à Ajacciu :

Procédure d'achats sans mise en concurrence :

Mme Maddalena RODRIGUEZ-ANTONIOTTI - VERAC

Proposition d'achat d'une de ses œuvres, intitulée « C'est ça la beauté d'un

port » en 2023

Ce dossier a reçu un avis favorable du comité technique

Photographie 45 x 60 cm, année 2014

Montant de l'œuvre : 630 €

La proposition d'individualisation est de **630 €**

Peintre, photographe, autrice, Maddalena Rodriguez-Antoniotti est depuis de nombreuses années une artiste insulaire reconnue.

C'est en choisissant de quitter la ville pour venir vivre dans un village, en Corse, terre natale de ses parents, qu'elle abandonne l'enseignement pour se consacrer, en autodidacte, à la peinture. S'ensuit une période très perfectionniste à l'acrylique. Puis l'occasion d'une recherche autour de l'absinthe et de la poésie fait dériver son travail vers l'abstraction. Ses variations sur de très vieux papiers (datant pour certains du XVIII^{ème} siècle) l'amènent alors à « tricoter » les alphabets de la Méditerranée. Des années plus tard, elle enrichit sa démarche en entamant durablement un compagnonnage avec la photographie (exclusivement argentique). Plus récemment avec l'écriture.

Succédant à un premier travail à la chambre noire, attaché au livre et au papier et qui a pris sa place dans les archives de la Bibliothèque Nationale de France, elle mène une recherche sur *La Mer au travail* dont une partie (*C'est ça la beauté d'un port*) est exposée au Musée d'Art et d'Histoire de Bastia en 2018. Elle sillonne ensuite trois îles du Bassin méditerranéen (la Corse, la Crète et Chypre) pour témoigner des seuls paysages de la terre.

Tant en France qu'à l'étranger, de nombreux lieux accueillent ses œuvres (peintures, gravures et/ou photographies) notamment le Musée du Luxembourg, la Galerie Corinne Timsit, la Fondation Paul Ricard (Ile de Bendor), le Château Royal de Collioure, le Château de Carros (Centre International d'Art Contemporain), le Musée de Pontarlier, la Fondation Le Grand Cachot de Vent et le Château de Môtiers en Suisse, le Musée Arthur Rimbaud à Charleville-Mézières, la Chapelle des Pénitents à Aniane, la Galerie municipale Sainte-Réparate à Nice, l'Espace d'art contemporain Orenge de Gaffory, la Chapelle des Pénitents Bleus à La Ciotat, la Maison des Arts à Bédarieux, la Bibliothèque patrimoniale du Palais Fesch à Aiacciu, l'Alcazar à Marseille, le Musée Régional d'Anthropologie de la Corse, la Galerie Delacroix à Tanger (Maroc), le Musée d'Art et d'Histoire de Bastia, l'Institut Français de Chypre.

D'autres encore comme le Centre Culturel Una Volta à Bastia et la Chapelle Saint-Jacques à Bunifaziu, sous l'égide du Centre Méditerranéen de la Photographie. A la clé, des commandes (Société Alstom pour le Navire à Grande Vitesse *Liamone* de la SNCM) et des acquisitions publiques (Musée Arthur Rimbaud, Fondation Le Grand Cachot de Vent en Suisse, Musée de Pontarlier, Musée de Bastia, Institut Français de Tanger/Tétouan au Maroc, France 3/France Télévisions, Collectivité de Corse, Commune d'Oletta, Ville de La Ciotat, Centre Méditerranéen de la Photographie, Artothèque/Musée du papier à Angoulême).

La Collectivité Territoriale de Corse lui a décerné en 2008 le Grand Prix des arts plastiques (en photographie).

La photographie proposée est une impression jet d'encre pigmentaire sur Dibond 2 mm (avec crochet d'accrochage) ; impression directe réalisée sur DURST OMEGA

par le laboratoire professionnel Central Dupon Images Paris.

Elle est tirée de la série « C'est ça la beauté d'un port » (35 photographies), issue d'un travail photographique sur le port (le port de Bastia)

Chaque tirage est limité à cinq exemplaires, numérotés de un à cinq. L'œuvre proposée porte le numéro d'ordre 2.

Mme Agnès ACCORSI - AIACCIU

Proposition d'achat d'une de ses œuvres, intitulée « P Pinaster 1 » en 2023

Ce dossier a reçu un avis favorable du comité technique

Dessin, crayon graphite sur papier, 100 x 70 cm, année 2022

Montant de l'œuvre : 7 000 €

La proposition d'individualisation est de **7 000 €**

Agnès Accorsi est une artiste réputée de la scène artistique insulaire contemporaine. Elle a bénéficié de la reconnaissance de multiples institutions à commencer par le Fonds Régional d'Art Contemporain qui lui a consacré une exposition monographique.

Depuis les années 2000, Agnès Accorsi a participé à des dizaines d'expositions collectives, notamment au Brésil (« Un monde sans mesure », Musée Oscar Niemeyer, Sao Paulo, 2009) et en Sardaigne (« Il riflesso, il dubbia, la minaccia », Villa Constantine, Alghero, 2006), en Espagne (au Centre d'art de la Panera 2014), au Pays-Bas (au Van Abbemuseum à Eindhoven 2015). En Corse, on a pu voir ses œuvres au Musée de la Corse et au Frac Corse, à Corte, au Bastion de France, à Porto-Vecchio, au centre culturel Una Volta, à Bastia, et au Lazaret Ollandini, à Ajaccio, à la Casa Conti - Ange Leccia à Oletta, à Corsica Luce à Nonza.

Le thème de la nature, est essentiel dans la pratique de l'artiste et reprend dans l'œuvre proposée les branchages pour créer un paysage intime, onirique extrait du maquis comme lieu de l'œuvre, terrain de jeu, de combat et d'expérimentation.

Il s'agit du premier dessin de la série Cupabia 2022.

D'une dimension de 100 X 70 cm ; les matériaux utilisés sont des crayons et des graphites sur du papier Canson 200 g/m².

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur la proposition d'affectation de crédits d'un montant de **7 630 €** à imputer sur programme 4423 Culture Investissement du budget 2023 de la Collectivité de Corse.

